

La Défense, 13 avril 2018

## NOTE D'INFORMATION N° 10 / 2018

### **Objet : Intéressement 2017**

Dans le cadre des travaux préparatoires au versement de l'intéressement de l'année 2017, nous vous communiquons votre bordereau récapitulatif des absences de l'année 2017 qui ont été extraites de Kélio.

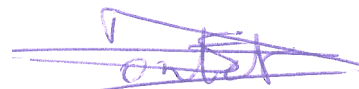
Pour rappel selon l'article 4.1 de l'accord, votre part d'intéressement est déterminée en fonction de votre présence effective.

Sans retour de votre part d'ici le 23 avril 2018, nous conservons ces éléments pour le calcul de votre montant d'intéressement.

En cas de demande de modification, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par mail jusqu'au 23 avril 2018 à [christine.levy@gsaplus.fr](mailto:christine.levy@gsaplus.fr). Dans l'objet du mail, veuillez préciser "Intéressement GSA+ 2017".

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement,



Gaëlle BONTET  
Directeur

Diffusion générale